

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

— CFA DE MORRE —

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23 JUIN 2023



Le rapport moral

La vie associative

Le mot du président, Pascal Piot

Bienvenue à l'assemblée générale annuelle de la MFR de Morre

L'année 2022 a été une année de transition avec une nouvelle directrice, en poste depuis la rentrée de septembre, un nouveau président, une nouvelle comptable.

Après une période d'adaptation et de découverte de la maison et de son fonctionnement, nous avons à cœur de créer une nouvelle dynamique autour des apprenants, des salariés : personnels pédagogiques, administratifs, techniques et de la vie résidentielle et poursuivre le travail de Nicolas Cornu pour consolider et développer nos savoirs faire et notre identité sur le territoire.

Cette nouvelle équipe ne pourrait travailler sans le soutien d'un conseil d'administration très présent et d'une équipe de professionnels compétents et disponibles.

Notre philosophie et les valeurs du mouvement MFR nous engagent afin d'assurer un enseignement de qualité dans une maison à taille humaine, un environnement confortable, agréable, proposant des activités variées qui permettent à chacun de s'épanouir en construisant son projet professionnel et son avenir.

Notre ouverture vers les autres MFR nous permettra, nous l'espérons, de continuer à partager des moments d'échange autour d'activités sportives, culturelles et sociales.

En 2022, Le conseil d'administration s'est réuni 8 fois et a donné son aval pour plusieurs investissements :

- ❖ des investissements hôteliers (matelas et changement d'un four en cuisine)
- ❖ un véhicule de plus grande capacité pour remplacer la 206 vieillissante
- ❖ la suppression du gaz en cuisine pédagogique (installation vétuste), remplacement par des plaques électriques

Compte tenu de l'inflation et de l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie, les membres du Conseil d'administration ont voté en 2022 :

- ❖ Une augmentation de 10 % des tarifs de location avec application d'un forfait chauffage en période hivernale (60 €)
- ❖ Une augmentation de 50 centimes sur le tarif des repas préparés pour la cantine scolaire de la commune de Morre (4.60 € au lieu de 4.10 €) en accord avec le conseil municipal
- ❖ La souscription d'un prêt bancaire d'un montant de 80 000 € pour faire face à des difficultés de trésorerie

Plusieurs commissions ont été créées afin de travailler en co-construction avec les équipes :

- ❖ une commission éducative
- ❖ une commission finances
- ❖ une commission inclusion/troubles des apprentissage
- ❖ une commission technique
- ❖ une commission animation

Faire vivre ces commissions demande du temps et un investissement de chacun récompensé par l'avancée certaine des projets stratégiques qui font l'identité de la maison.

Un travail est engagé pour la refonte du projet d'association et du projet éducatif auquel seront associés le personnel et les élèves.

Nous poursuivons également la mission liée à la démarche RSO et le développement durable.

Nous espérons que l'année prochaine d'autres parents, professionnels, anciens élèves, viendront étoffer notre CA pour faire vivre et développer cette belle maison.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du Vendredi 3 juin 2022

ADOPTION DES RESOLUTIONS

L'Assemblée Générale réunie le vendredi 3 juin 2022 dans les locaux de la Maison Familiale Rurale de Morre et délibérant conformément aux statuts de l'Association adopte les résolutions suivantes :

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités, approuve ce rapport.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'exercice allant du 1^{er} septembre 2020 au 31 décembre 2021, approuve ce rapport faisant apparaître un résultat excédentaire de 49 777 € et un bilan arrêté à la somme de 1 896 249 €.

Résolution n°3 : L'Assemblée Générale, décide d'affecter l'excédent de l'exercice 2020/2021, soit la somme de 49 777 € au compte report à nouveau.

Résolution n°4 : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'exercice 2022, approuve ce budget.

LES COMPTES FINANCIERS

COMPTE DE RÉSULTAT

205540 - MFR DE MORRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/09/20 au 31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 857,50	2 930,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	1 098 992,13	1 184 330,80
<i>Dont parrainages</i>	227 059,92	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	685 065,21	858 195,40
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		11 920,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 638,82	71 237,46
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	10 417,12	6 276,23
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 820 970,78	2 134 889,89
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	138 350,57	148 167,50
Variation de stock	-4 259,79	3 031,00
Autres achats et charges externes	389 936,68	362 017,02
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	18 966,94	34 365,54
Charges sociales	791 162,67	1 058 738,31
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	292 371,22	376 660,36
Dotations aux provisions	116 113,31	155 650,26
Reports en fonds dédiés		235,00
Autres charges	3 942,00	1 602,02
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 942,00	1 602,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 746 583,60	2 140 467,01
PRODUITS FINANCIERS	74 387,18	-5 577,12
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	2 745,28	1 362,76
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 745,28	1 362,76
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	2 677,27	2 613,81
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 677,27	2 613,81
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	68,01	-1 251,05

COMPTE DE RÉSULTAT

205540 - MFR DE MORRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/09/20 au 31/12/21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	74 455,19	-6 828,17
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 922,76	2 286,09
Sur opérations en capital	36 378,57	63 905,47
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	39 301,33	66 191,56
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	21 699,70	9 586,70
Sur opérations en capital	157,01	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	21 856,71	9 586,70
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 444,62	56 604,86
Participation des salariés aux résultats(VII)		
Impôts sur les bénéfices(VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 863 017,39	2 202 444,21
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 771 117,58	2 152 667,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT	91 899,81	49 776,69

BILAN - ACTIF

205540 - MFR DE MORRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022			01/09/2020 au 31/12/2021
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 059,25	9 059,25		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	59 156,85		59 156,85	59 156,85
Constructions	4 120 723,53	3 091 238,56	1 029 484,97	959 016,65
Installations techn., matériel et outil. ind.	246 536,47	237 439,06	9 097,41	15 996,88
Autres	436 835,68	420 380,67	16 455,01	28 217,10
Immobilisations corporelles en cours				46 400,47
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 241,63		1 241,63	1 241,84
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	4 873 553,41	3 758 117,54	1 115 435,87	1 110 029,79
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	13 659,79		13 659,79	9 400,00
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	512 558,61	38 251,32	474 307,29	267 945,61
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	75 807,31		75 807,31	275 027,61
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	394 033,00		394 033,00	222 689,56
Charges constatées d'avance	13 432,69		13 432,69	10 622,65
TOTAL (II)	1 009 491,40	38 251,32	971 240,08	785 685,43
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 883 044,81	3 796 368,86	2 086 675,95	1 895 715,22

BILAN - PASSIF

205540 - MFR DE MORRE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022	Du 01/09/2020 au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	114 336,76	114 336,76
Report à nouveau	541 498,48	491 721,79
Excédent ou déficit de l'exercice	91 899,81	49 776,69
<i>Situation nette (sous total)</i>	747 735,05	655 835,24
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	478 428,27	421 456,84
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 226 163,32	1 077 292,08
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 431,00	62 243,00
TOTAL (III)	56 431,00	62 243,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	357 838,61	323 489,47
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 413,70	43 149,30
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	119 687,66	100 640,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	56 755,74	53 530,48
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	199 385,92	235 370,71
TOTAL (IV)	804 081,63	756 180,14
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 086 675,95	1 895 715,22

COMPTE DE RESULTAT 2022 : DU 01/01/2022 au 31/12/2022
BUDGET PREVISIONNEL 2023 : DU 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES	2020-2021	2022	P.2023
Alimentation	98 892	91 039	90 000
Energie	71 811	56 068	80 000
Fournitures	43 383	85 260	31 600
Services extérieurs	284 922	278 087	254 500
Impôts et taxes	34 366	18 967	23 100
Charges de personnel	1 449 606	1 097 107	1 213 000
Charges de gestion courante	1 602	3 942	1 600
Dotation amort. et provisions	155 885	116 113	120 000
Charges d'exploitation	2 140 467	1 746 584	1 813 800
Charges financières	2 614	2 677	5 500
Charges exceptionnelles	9 587	21 857	4 000
TOTAL CHARGES	2 152 668	1 771 118	1 823 300

PRODUITS	2020-2021	2022	P.2023
Pension - Scolarité	848 626	261 466	306 441
Prestations formation continue	74 310	227 060	214 484
Prestation formation apprentissage	-	457 496	400 239
Locations et accueil	70 307	80 892	124 000
Mise à disposition du personnel	571	2 088	-
Autres produits	195 776	69 990	50 000
Ventes et prestations	1 189 591	1 098 992	1 095 164
Taxe d'apprentissage	5 116	1 521	1 500
Subv. de fonctionnement (MA)	805 902	653 988	572 961
Subv. du Conseil Régional (App.)	46 380	29 373	30 000
Autres subventions	797	183	-
Subventions d'exploitation	858 195	685 065	604 461
Produits de gestion courante	67 582	17 320	4 000
Quote-part des subv. d'invest.	46 602	36 379	56 000
Reprise amort. et prov. - exploitation	19 521	16 726	-
Produits d'exploitation	2 181 492	1 857 349	1 779 625
Produits financiers	1 363	2 745	-
Produits exceptionnels	19 590	2 923	-
TOTAL PRODUITS	2 202 444	1 863 017	1 779 625

RESULTATS	2020-2021	2022	P.2023
Résultat d'exercice	49 777	91 900	- 43 675
Résultat d'exploitation	41 024	110 766	- 34 175

Le rapport d'activité

L'activité de formation en 2022

Les formations initiales scolaires – hors apprentissage (bacs pros du ministère de l'agriculture)

Les bacs pro du ministère de l'agriculture sont :

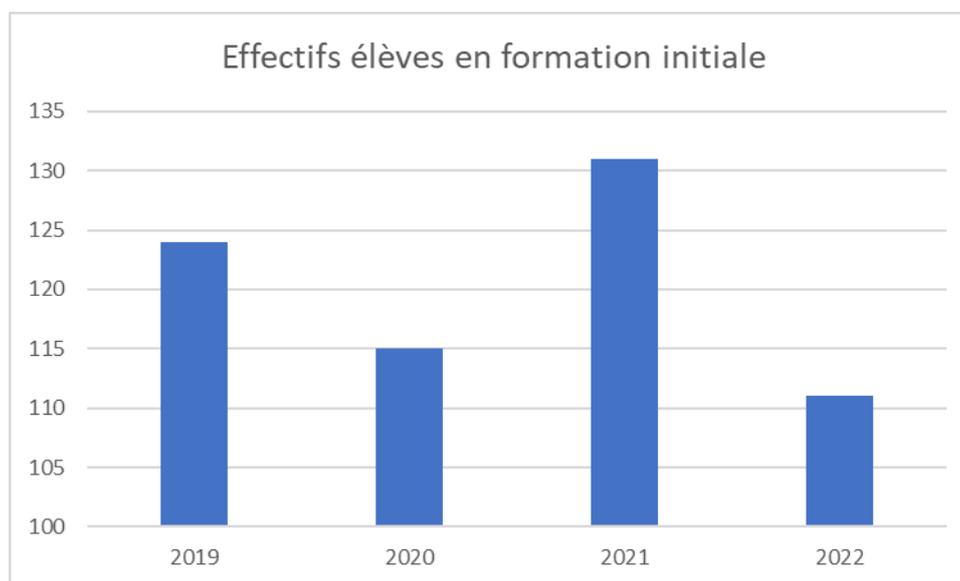
SAPAT : Services Aux Personnes et Aux Territoires

TCV : Technicien Conseil Vente (Produits alimentaires et boissons)

TCV en Animalerie : Technicien Conseil Vente en Animalerie

Depuis septembre 2019 la tendance des effectifs oscille d'années en années avec une augmentation significative en 2021 où nous avons inscrit 131 élèves dans nos formations initiales, une légère diminution est constatée en 2022 avec 111 élèves.

Cette baisse peut s'expliquer par l'augmentation de la proportion d'élèves qui, à l'entrée en première ou en terminale optent pour poursuivre leur formation en apprentissage et par le fait, changent de statut au sein de l'établissement.



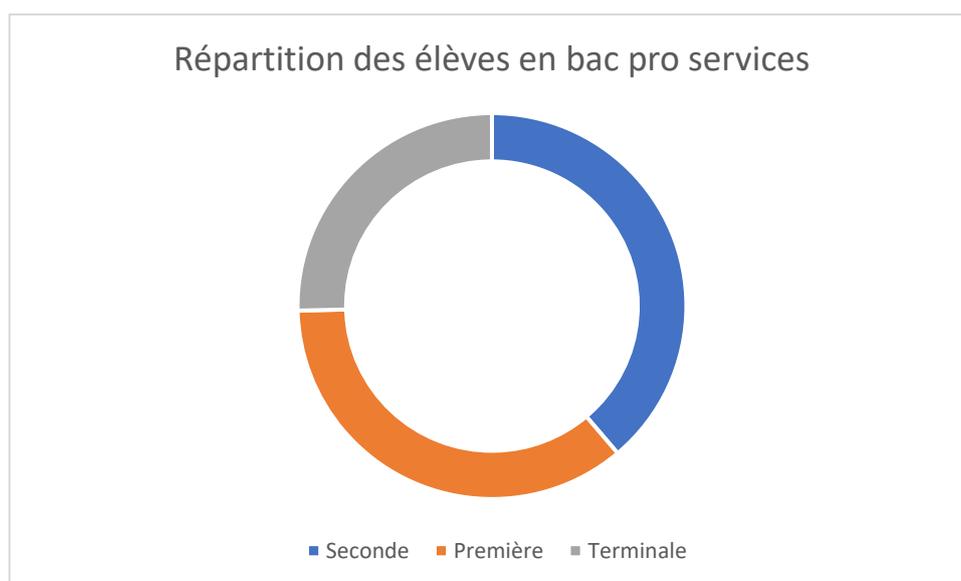
Effectifs dans la filière services:

Nous avons 129 jeunes dans cette filière en 2017/2018 répartis dans 6 classes, nous en avons 102 en 2018/2019, 86 l'année en 2019/2020, 77 en 2020/2021 et pour la rentrée de 2021/22 : 73 élèves. Cette filière a perdu 86 élèves depuis 2015. Cette forte diminution de la proportion d'élèves en filière services s'explique par un manque d'intérêt général pour les métiers dans ce domaine de compétences.

Cependant, la rentrée 2022 compte 67 jeunes dans cette filière : 26 en seconde, 24 en première et 17 en terminale.

A ces effectifs nous pouvons ajouter des élèves qui ont opté pour la poursuite de leur formation en apprentissage ou en bac pro Animation Enfance et Personnes Agées (diplôme de l'éducation nationale).

Ainsi, dès la première, nous regroupons les élèves dans un grand nombre de matières, nous devons les diviser et prévoir des travaux en sous-groupes selon leur formation SAPAT ou AEPA, le bac pro AEPA n'étant dispensé qu'en apprentissage à la MFR.



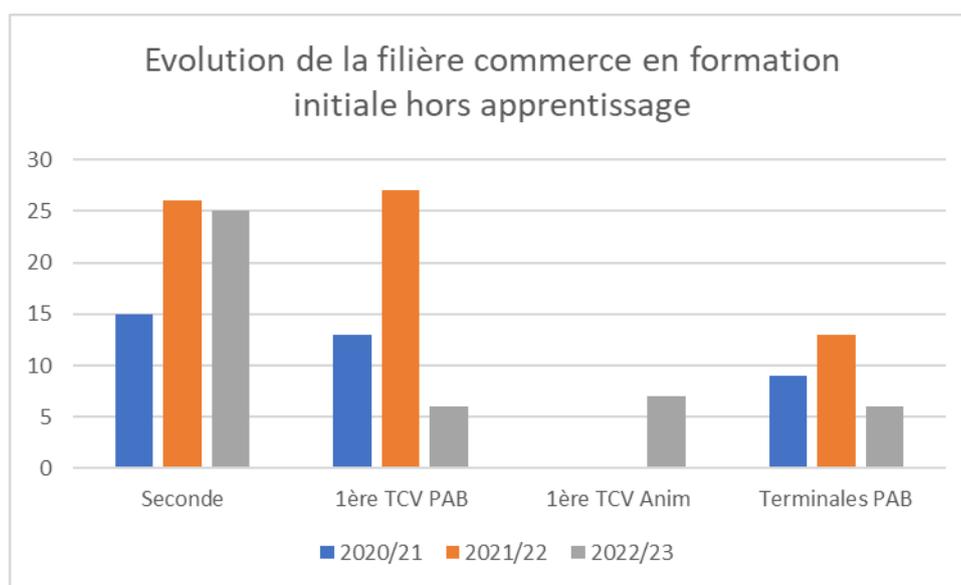
Effectifs dans la filière commerce :

Dans la filière vente les effectifs en formation initiale pour le site de Morre sont de 44 élèves à la rentrée 2022/23. Une baisse par rapport à l'année précédente passant de 26 à 25 jeunes en secondes, de 27 à 13 en première et de 13 à 6 en terminale.

A ces effectifs nous pouvons ajouter des élèves qui ont opté pour la poursuite de leur formation en apprentissage (ce qui explique la baisse d'effectifs en formation initiale) ou en bac pro Métiers du Commerce et de la Vente (diplôme de l'éducation nationale).

L'augmentation du nombre d'élèves en seconde est, en partie, due à l'ouverture du bac pro Technicien Conseil Vente en Animalerie.

Ainsi, dès la première, nous regroupons les élèves dans un grand nombre de matières, nous devons les diviser et prévoir des travaux en trois sous-groupes selon leur option : alimentation, animalerie, ou métiers du commerce et de la vente, ce dernier n'étant dispensé qu'en apprentissage à la MFR.



Le recrutement et l'origine des élèves de seconde en formation initiale :

Comme l'année dernière, le nombre d'élèves de seconde est stable : 51 contre 50 répartis équitablement entre la filière services et la filière commerce (respectivement 25 et 26 élèves). Ce chiffre est toutefois assez éloigné des 3 classes de secondes que la MFR de Morre comptait en 2017/18.

Depuis quelques années, nous nous efforçons de développer une communication efficace et percutante pour sensibiliser à nos offres de formation.

Ainsi, outre les deux journées portes ouvertes de février et mars, nous avons développé une communication digitale via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...) mais aussi en utilisant la presse, la radio, l'affichage, par exemple.

Nous sommes également présents auprès des acteurs de l'orientation dans certains collèges du département qui organisent des forums des métiers et dans les CIO.

Néanmoins, nous constatons une faible participation des collèges du territoire à la présentation de nos formations et de notre établissement comme une orientation possible pour des élèves attirés par l'alternance.

Origine scolaire et régime des élèves de seconde :

Les jeunes que nous accueillons viennent principalement du secteur du grand Besançon avec un recrutement périphérique qui couvre les zones de Baume les dames, Ornans, Quingey, St Vit, Emagny, Chaucenne, ainsi que le secteur des portes du Haut-Doubs proche de Valdahon.

Nous avons également une reconnaissance au-delà de notre département puisque chaque année nous accueillons des élèves du Jura, de Haute Saône, cette année, de l'Ain et de la région Parisienne.

Le pourcentage d'élèves internes est de 80 à la rentrée 2022, ce chiffre est plutôt stable d'année en année même s'il a été constaté une légère baisse à 73 % en 2021.

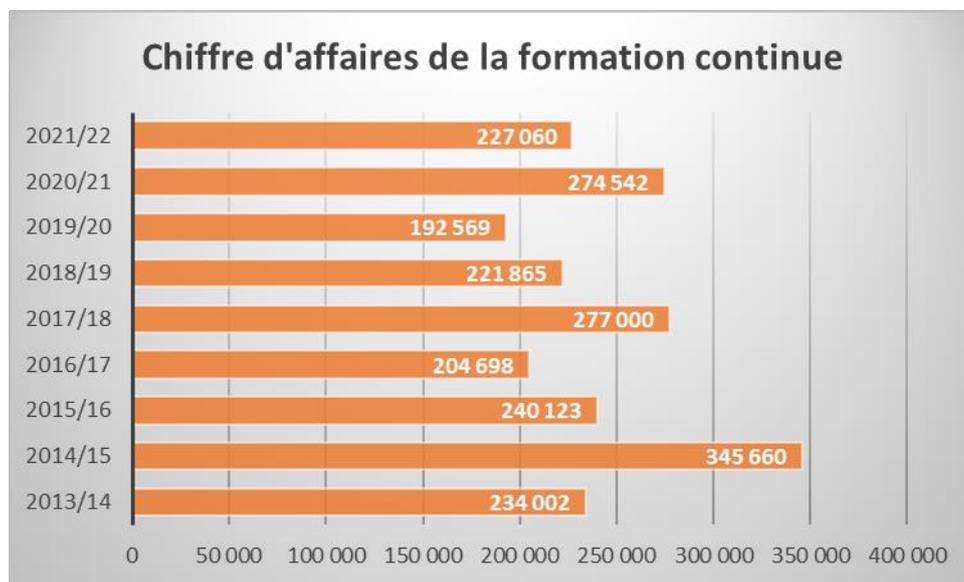
La situation géographique de la MFR de Morre permet à certains élèves Bisontins d'opter pour un régime demi-pensionnaire grâce à une navette de bus mise en place chaque jour.

Pour autant, la proposition de la vie en internat reste la priorité de notre politique éducative.

La formation continue

Depuis une dizaine d'années le chiffre d'affaires de la formation continue varie entre 192560€ et 345660€. 2014/2015 fut une année exceptionnelle au cours de laquelle nous avons pu développer des formations pour Pôle Emploi suite à l'obtention d'un marché.

En 2015 ce chiffre tombe à 240 123 € et diminue encore pour se situer proche des 205 000 € en 2016. Depuis, l'évolution est en dents de scie avec toutefois un bon résultat pour cette année puisque l'activité représente un chiffre d'affaires de 227 060 €.



❖ Avec le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté :

En 2019, nous avons répondu à l'appel d'offres du Programme Régional de formation à destination des demandeurs d'emploi. Suite aux réponses positives, nous avons conduit les formations suivantes

- **La qualification d'assistant de vie aux familles (ADVF)**, un titre professionnel du ministère du travail. Un groupe de 10 personnes a suivi la formation sur une durée de 427 heures en cours théoriques et 210 heures en entreprise. Sur les 10 personnes, 9 personnes ont validé en totalité leur formation et une personne a obtenu une validation partielle. A l'issue de la formation, les 9 personnes ont pu intégrer le monde professionnel dans des entreprises du Doubs.

- **La qualification d'assistant maternel, garde d'enfants**, un titre professionnel de la branche du particulier employeur. Un groupe de 6 personnes a suivi cette formation sur une durée de 434 heures en cours théoriques et 210 heures en entreprise. Sur les 6 personnes, 5 ont validé en totalité la formation et une personne a obtenu une validation partielle. A l'issue de cette formation, certaines personnes ont trouvé du travail dans les micro crèches, d'autres personnes poursuivent pour préparer le CAP AEPE en apprentissage et d'autres vont intégrer en septembre 2023 l'école d'auxiliaire de puériculture.

- **La qualification « Employé Commercial en Magasin »** (titre professionnel du ministère du travail) : deux groupes de 6 et 8 personnes se sont succédés pour suivre cette formation avec une option vente en agrofourniture. Au sein de cette formation, les stagiaires oscillent entre des cours théoriques (364 heures) et le monde professionnel (315 heures). A l'issue de ces deux formations, 80 % ont obtenu une validation totale de leur titre et 20 % une validation partielle. Certains des stagiaires choisissent de poursuivre leur cursus en intégrant la formation de Vendeur Conseil en Magasin. A la rentrée 2023, ce titre professionnel a été réformé pour répondre davantage aux attentes des employeurs.

- **La qualification « Vendeur Conseil en Magasin »** (titre professionnel du ministère du travail) : deux sessions de 6 stagiaires chacune se sont succédées pour une durée de 510 heures en cours théoriques et 315 heures en entreprise. 90 % des stagiaires ont validé en totalité leur titre professionnel. A l'issue de la formation, 1 personne a poursuivi son p a r c o u r s professionnel en intégrant le BTS MCO.

❖ **Avec IPERIA et l'Université Du Domicile :**

L'année 2022 a été riche en matière de formation à destination des assistants maternels.

Avec l'UDD, nous avons conduit une dizaine de formations sur des thèmes variés :

- Les droits et devoirs des assistants maternels (nouvelle convention collective)
- Le langage des signes, parler un mot un signe
- Les troubles alimentaires
- Le développement du cerveau de l'enfant, les neurosciences

- La communication avec l'enfant
- Prendre soin de soi pour prendre soin des autres
- Le jeu et l'aménagement
- La santé de l'enfant
- La gestion du stress
- Sauveteur secourisme du travail, recyclage

En moyenne, c'est une dizaine d'assistants maternels qui choisissent de suivre ces formations pour monter en compétences.

Ces actions sont mises en place les samedis ou en semaine (selon les disponibilités des assistants maternels) sur toute la Franche Comté par le biais des points relais ou à l'initiative des assistants maternels eux-mêmes. Tous les samedis ce sont 1,2,3 voire 4 groupes qui sont animés par des intervenants professionnels de la petite enfance. Marie Françoise Rioja anime ce réseau, gère les plannings et l'administratif de ces actions de formation de 7 à 21 heures chacune.

❖ **Avec l'IRTS (Institut Régional des Travailleurs Sociaux) :**

Un partenariat est établi avec l'IRTS pour conduire un module « activité de la vie quotidienne » pour des stagiaires préparant le diplôme de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Six personnes ont suivi ce module en partageant leurs connaissances sur des techniques culinaires, l'entretien du linge.

❖ **Avec le Conseil Départemental du Doubs :**

Nous avons accompagné trois personnes dans le cadre de la formation des accueillants familiaux.

Différents thèmes ont été abordés : accueil, cadre juridique, accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne, alimentation, manutention, ergonomie, vie affective et sexuelle de la personne âgée.

Un nouveau groupe va démarrer en septembre 2023.

Définition : Un accueillant familial héberge à son domicile de 1 à 3 personnes âgées de façon permanente à temps plein ou à temps partiel. Ces personnes sont intégrées à la famille, donc toute la famille de l'accueillant est donc impliquée.

❖ Avec l'ADMR du Doubs :

Suite à un appel d'offres de la Fédération Départementale du Doubs de l'ADMR, nous avons organisé une formation intitulée « Pack Accueil » pour leurs salariés.

35 heures de formation durant lesquelles plusieurs thématiques sont abordées : connaissance du vieillissement, les limites du métier, l'alimentation, le cadre de vie, l'ergonomie.

Objectif de cette formation :

- Comprendre l'environnement professionnel pour pouvoir situer sa place
- Découverte du champ de l'action sociale, du secteur de l'aide à domicile.
Apporter des connaissances, des techniques de base sur différents thèmes en relation avec le travail d'une auxiliaire de vie sociale auprès d'un public personne âgée, personne dépendante.

❖ La formation d'animateur en gérontologie :

Titre professionnel de l'Union Nationale des Maisons Familiales, un groupe de 8 stagiaires a terminé la formation en 2022. L'ensemble a validé la totalité de la formation.

Sur les 8 personnes, 4 ont suivi cette formation dans le cadre d'un apprentissage.

En octobre 2022, un groupe de 5 personnes a débuté cette formation dont 2 en apprentissage. Cette formation se poursuit sur l'année 2022.

Cette formation a permis d'organiser à la MFR de Morre des événements tels qu'Octobre Rose, une fête d'une journée à destination des seniors des maisons Age et vie, par exemple.

L'apprentissage et le BTS

Avec près de 60 contrats signés tous secteurs confondus pendant l'année scolaire 2021-2022, soit une hausse de 71 % par rapport à l'année scolaire 2020-2021, l'apprentissage connaît un « take off » sans précédent à la MFR DE MORRE et s'impose durablement dans le paysage de nos formations.

De plus, l'accélération de l'apprentissage dans les formations bac et postbac en général favorise leur démocratisation pour briser le plafond de verre des classes et territoires moins favorisés.

Tous les métiers sont concernés, en quelques années le nombre de jeunes en alternance pour des formations niveau IV et V a connu une forte et belle évolution.

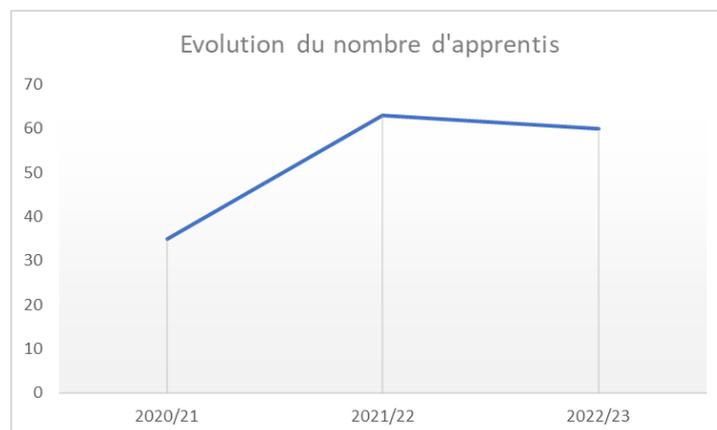
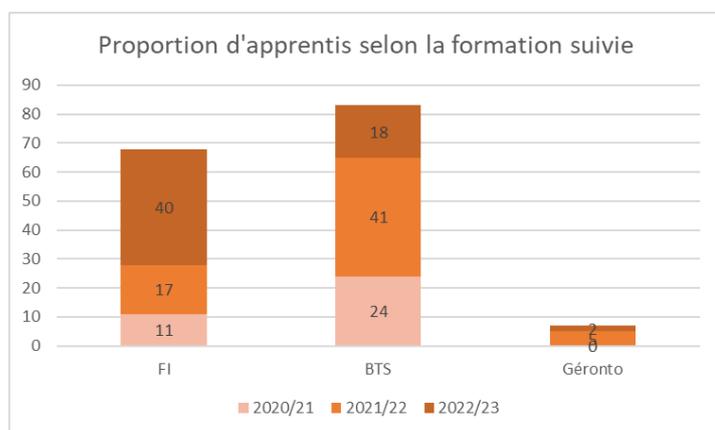
Pour tous ces jeunes parfois en manque de repères et de projets professionnels bien identifiés, l'apprentissage constitue aujourd'hui le tremplin le plus efficace vers la vie active.

Ce dernier favorise une pédagogie qui intègre les réalités de l'entreprise et met en avant les compétences humaines et relationnelles.

En parallèle, l'apprentissage favorise l'acquisition des « soft skills » indispensables pour évoluer et progresser professionnellement.

Mais surtout, le développement de l'apprentissage dans nos formations postbac (BTS MCO et BTS NDRC) représente un vecteur essentiel de cohésion sociale et de promotion de l'égalité des chances, en permettant aux jeunes issus de tous les milieux de financer des études de plus en plus coûteuses en lien avec l'inflation.

La philosophie pédagogique de la MFR de Morre s'inscrit sur la politique des pédagogies différenciées. La pédagogie de l'alternance est une pédagogie des processus. Dans notre maison, nous avons fait le choix de mettre en œuvre un cadre pédagogique souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les jeunes apprennent selon leurs propres itinéraires d'appropriation de savoirs ou de savoir-faire.



Les partenaires professionnels :

Depuis notre éligibilité en tant que CFA, notre réseau de partenaires professionnels n'a cessé d'augmenter. Aujourd'hui nous pouvons confirmer que nous travaillons avec pas moins 100 partenaires tous secteurs confondus.

Il faut noter qu'avec les dernières réformes sur la formation professionnelle, le financement des formations par les collectivités territoriales nous a permis d'étoffer le nombre de partenaires issus de ce secteur.

Durant l'année scolaire 2021-2022, nous avons signé près de 63 contrats avec plus de 50 partenaires professionnels.

Le BTS :

Les formations postbac font parties de notre offre de formation depuis plus de 10 ans. Nous avons commencé avec l'ouverture du BTS MUC devenu BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) et depuis 3 ans, nous tentons d'ouvrir le BTS NDRC (Négociation Digitalisation de la Relation Client). Il faut dire que l'environnement professionnel pour des apprentis en BTS NDRC est peu favorable, nous notons ici la difficulté rencontrée par les jeunes dans la recherche de leur apprentissage.

Nous nous interrogeons sur notre attractivité pour le public étudiant compte tenu de la concurrence accrue de certains centres de formation post bac en commerce présents sur la ville de Besançon et dispensant les BTS MCO et NDRC, de notre offre d'hébergement ainsi que notre situation en zone péri-urbaine.

Néanmoins, pour la rentrée 2023-2024 nous espérons avoir un effectif conséquent pour maintenir l'ouverture de cette section.

Nous avons mis en place une stratégie de « fidélisation » des candidats aux BTS afin de les accompagner dans la recherche de leur apprentissage (aide à la rédaction du CV/lettre de motivation, préparation à un entretien professionnel, et mise en place d'un groupe What'sapp pour maintenir le lien et répondre aux questions des futurs apprentis). Ces ateliers sont proposés le mercredi après-midi en présentiel ou en distanciel.

Sur Parcoursup, nous avons reçu environ 100 vœux et nous avons organisé le 17 avril 2023 un « job dating » pour favoriser la rencontre entre les futurs apprentis et le monde professionnel.

Aussi, cette année, les élèves de BTS ont été initiés au contrôle continu en cours de formation dont l'habilitation nous avait été accordée en 2021. Ces deux offres de formation ne se déroulent qu'en apprentissage et sont des diplômes du ministère de l'Education Nationale.

La vie pédagogique, éducative et résidentielle de la MFR de Morre

L'année dernière, compte-tenu de la baisse des effectifs en formation SAPAT et d'une concurrence toujours plus accrue en bac pro TCV Produits Alimentaires et Boissons (PAB), nous avons fait le choix de développer de nouvelles formations.



Nous avons ouvert la formation bac pro Animation Enfance et Personnes Agées et le bac pro TCV Animalerie.

Il est vrai que cela demande de nouvelles compétences en interne et une réorganisation de nos pratiques.

Les formations AEPA et MCV sont des formations du ministère de l'Education Nationale (EN) alors que le SAPAT et les 2 bacs TCV sont des formations du ministère de l'Agriculture (MASA). Nous avons dû composer cette année avec pas moins de 5 bac pro différents donc 5 référentiels, 5 plans de formation et 2 interlocuteurs (Rectorat et MIREX) pour les examens et le contrôle de la gestion de nos formations.

Notre volonté, à travers le développement des formations initiales et de l'apprentissage est de ne pas être totalement dépendant d'un pan de notre activité.

Grâce à l'apprentissage aujourd'hui, la formation continue avant, la fluctuation des effectifs en formation initiale n'est pas dramatique et ne remet pas totalement en cause la situation économique de l'établissement. Le fait de jouer sur plusieurs tableaux nous permet de maintenir des effectifs cohérents avec la taille de l'équipe pédagogique.

Nous avons fait le choix de commencer l'apprentissage seulement à partir de la 2^{ème} année. Et nous avons regroupé en 1^{ère} et terminale « Services » les SAPAT et les AEPA et en 1^{ère} et terminale « Commerce », les TCV et les MCV.

Nous avons essayé de mettre en commun les référentiels de chaque formation pour regrouper les classes au maximum et nous avons dédoublé les groupes sur les modules spécifiques. Cela n'a pas été chose aisée et nous espérons l'année prochaine pouvoir individualiser davantage avec des classes séparées SAPAT, TCV (PAB et Anim) et Educ Nat (MCV et AEPA).

Une pédagogie engageante et motivante :

Le début d'année est consacré à l'apprentissage des règles et l'appropriation des valeurs de respect et de tolérance. C'est pour cela que nous faisons intervenir la Brigade de Prévention de Délinquance Juvénile pour sensibiliser les jeunes sur leurs droits et leurs devoirs. Nous sollicitons toujours un maître de stage pour leur expliquer leurs droits et leurs devoirs en tant que stagiaire. Nous faisons intervenir la Mutualité Française pour mettre en place le programme Tabado avec pour finalité la diminution voire l'arrêt de la cigarette pour nos élèves. L'Assurance Maladie intervient également afin d'informer les jeunes sur leurs droits à la santé et nous leur permettons par la même occasion de faire un examen de santé complet. Dans le même temps, Les jeunes découvrent l'établissement et les règles de vie à la MFR à travers des activités telles qu'une chasse au trésor et un quizz éducatif. Une activité de cohésion en début d'année s'ajoute à ces temps de convivialité ainsi que des journées sport inter-MFR et « Nettoyons la nature » dans les communes environnantes.

Les plans d'études sont un support de travail sur lequel nous nous appuyons pour l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences (techniques et psychosociales). Les élèves se questionnent autour d'un PE « Savoir-être » en début d'année pour réfléchir à l'attitude à avoir à l'école, avec leurs proches et dans le monde du travail. Il y a également des PE sur d'autres thématiques tout au long de l'année telles que l'hygiène et la sécurité au travail, la restauration collective, l'hygiène à la maison ou encore sur la famille.

Tout au long de l'année, **les secondes** ont travaillé sur les valeurs de citoyenneté et de fraternité. Dans le cadre de l'Education Morale et Civique ainsi qu'en Education Socio-Culturelle et en EIE (Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement), des débats ont été organisés avec l'Association « Café Charlie », une compagnie de théâtre



« Génération K7 » est venue jouer auprès des élèves et d'autres activités telles qu'un débat mouvant et une sensibilisation au théâtre d'impro ont vu le jour. L'organisation d'une kermesse et d'une chasse aux œufs à destination des enfants du périscolaire de Montfaucon a été réalisée dans le cadre des cours d'animation ainsi qu'une demi-journée de cohésion avec du Lasergame et du bowling aux « Ateliers ». Les secondes vente sont allés dernièrement à

Leroy Merlin et à Décathlon afin de découvrir la sécurité et le bien-être au travail sous forme d'ateliers.

En première, les jeunes ont passé la formation de Sauveteur-Secouriste du Travail (SST), ont participé en fonction de l'option choisie dans le module « Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement » (EIE) soit au projet « Mobilité » soit à des activités centrées sur le bien-être avec une artiste plasticienne, soit à des activités sportives. Ils terminent l'année avec pour une partie le BAFA et pour les autres un séjour bien-être ou un voyage à Rome.

En terminale, en plus des stages à l'étranger à Malte et en Espagne pour une quinzaine d'élèves, l'année était également chargée avec la préparation d'une comédie musicale dans



le cadre du CCF d'Education Socio-culturelle, la réalisation des actions professionnelles et des chefs d'œuvre ou encore le travail sur l'Orientation (Forum de métiers, d'école et inscription sur Parcoursup).

Une école qui encourage et qui fait grandir :

Il faut que le jeune vive bien l'école, qu'il arbore fièrement les couleurs de son école. Pour cela, notre rôle est de l'aider à s'approprier les lieux dans le cadre d'une vie collective avec des règles qu'il aura réfléchies et identifiées et avec des activités auxquelles il aura plaisir à participer et dans lesquelles il pourra s'investir et y être valorisé.

Notre volonté est d'accompagner au mieux les adultes de demain en leur permettant d'acquérir un diplôme mais aussi en développant leur sens critique, leur estime de soi et leur personnalité. Tous nos projets convergent dans ce sens comme le témoignent les moyens et les outils mis en place. C'est par l'intermédiaire de cette cohérence entre la vie éducative, résidentielle et la formation par alternance que nous voulons amener nos jeunes à réussir et à grandir. Le tutorat et la participation aux services vont dans ce sens. De plus, des activités

ludiques et culturelles en journée et en soirée permettent à chacun de s'exprimer, se confronter aux autres et s'épanouir. Notre démarche consiste à façonner les jeunes aussi bien lors des activités pédagogiques que lors des animations de soirée. Pour n'en citer que quelques-unes, on notera que les sorties au centre Equestre, à la patinoire, au cinéma ou au marché de Noël ou encore l'activité Self-Défense et les soirées déguisées ont été particulièrement appréciées par les jeunes.

C'est l'ensemble du personnel qui propose et met en place ces veillées. C'est par l'intermédiaire de cette autre « casquette » que nous favorisons la convivialité et le « vivre-ensemble ». C'est essentiellement sur ce qui se passe lors de ces temps-là que nous créons une relation de confiance entre les jeunes et les adultes. Lors des soirées de Noël, d'intégration ou de fin d'année ou même lorsque la personne de permanence fait son tour dans les couloirs ou mange avec les élèves, le fossé qui sépare le « prof » de « l'élève » se resserre et c'est là que la dimension humaine et familiale prend tout son sens.

L'année se termine par les barbecues, les voyages scolaires et les sorties de fin d'année. L'année est passée à une vitesse prodigieuse avec son lot de réussites et de déconvenues mais nous n'avons aucun doute que les expériences vécues seront bénéfiques pour les jeunes. Pour les bacheliers comme pour ceux qui reviendront l'année prochaine, elles leur permettront d'aborder la suite plus sereinement avec plus de maturité et d'ouverture d'esprit.

L'inclusion et l'accompagnement des jeunes ayant des besoins d'apprentissage spécifiques :

En MFR, l'accompagnement des apprenants fait, depuis toujours, partie intégrante du processus de formation et elle en est indissociable. Cette intégration est facilitée par le fait que les « moniteurs » ont une fonction globale éducative, pédagogique et d'accompagnement inscrite dans l'annexe à la convention collective des MFR relative à la description des métiers. Ainsi, le métier de moniteur passe par « la prise en compte des différents partenaires de la formation, l'accompagnement des personnes, l'unité de la démarche éducative et la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance. Il exerce une fonction globale qui ne se réduit pas à des tâches parcellaires ni à une fonction limitée d'enseignant. »

Cet accompagnement débute dès le premier accueil (physique ou téléphonique) du candidat afin d'établir un climat de confiance, de respect et d'écoute. Lors de cet accueil, des conseils peuvent être donnés : nom du référent handicap, modalité de prise en compte de chaque situation...

Dès le recrutement l'élève/apprenti est reçu par la référente handicap de la MFR. L'entretien permet d'échanger sur sa situation singulière ainsi que sur les besoins de compensation à mettre en place. A cette occasion, la référente handicap lui remet les documents nécessaires à l'élaboration des dossiers de demande d'aménagement et de compensation.

Selon les cas, l'élève/apprenti bénéficiera d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ou d'un PAP (Plan d'aménagement personnalisé) puis d'aménagement aux examens (épreuves de contrôle continu et terminales). Une fois ce document validé par le médecin, l'ensemble de l'équipe est informé des compensations à mettre en place. Ainsi, l'apprenti peut bénéficier en cours des aménagements proposés : photocopie des cours, présentation des copies adaptée, utilisation d'un ordinateur portable, positionnement en classe, ...

Par ailleurs, la référente handicap et le tuteur du jeune effectuent une visite auprès de l'employeur afin d'envisager les adaptations nécessaires en entreprise dès le début du contrat. Cet entretien est l'occasion d'échanger sur le handicap de l'apprenant, sur les possibilités d'aménagement du poste de travail ainsi que sur les besoins en matériel. Le tuteur est constamment en relation avec l'employeur ; soit par le biais d'un carnet de liaison, soit par téléphone. Il sera également amené à effectuer plusieurs visites en entreprise pendant toute la durée du contrat.

Concernant les épreuves de contrôle continu, l'équipe s'adapte aux préconisations validées par le médecin. Ainsi, elle propose des sujets adaptés, un accompagnement par des secrétaires-lecteur ou scripteur-, des majorations de temps, la reformulation des consignes... selon les situations.

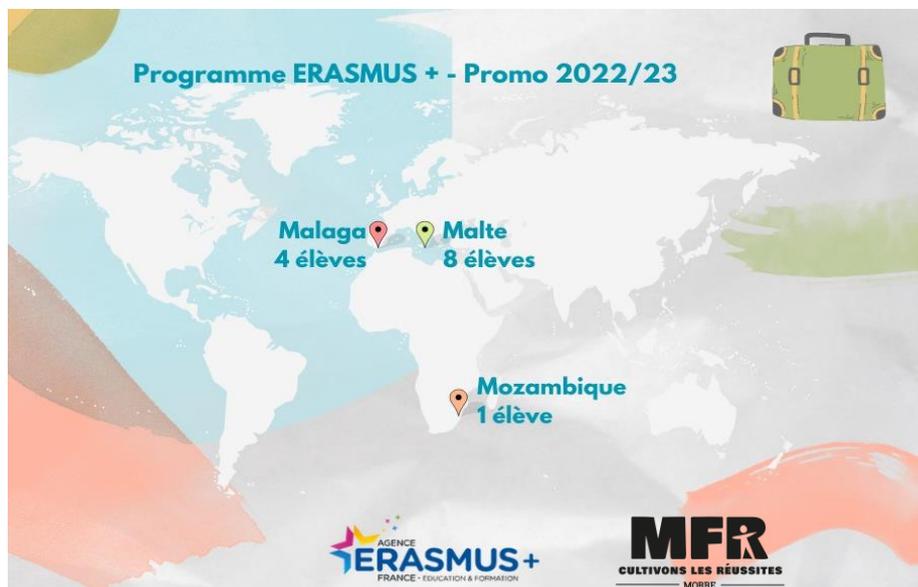
Lorsque l'apprenant est accompagné par la MDPH, un PPS (Plan Personnalisé de Scolarisation) est mis en place. Ainsi, l'équipe de suivi de scolarisation à savoir la référente handicap, le tuteur du jeune, les différents professionnels intervenant auprès de lui et l'enseignant référent de l'éducation nationale se réunissent autour de l'élève/apprenti et sa famille afin d'envisager l'accompagnement.

La MFR de Morre est partenaire de l'Agefiph dans le cadre de la PAVA (Prestation d'Accompagnement Vers l'Alternance). Ce dispositif doit permettre à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi. Dans ce cadre, la référente handicap et l'équipe favorisent l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap par le biais d'un contrat d'apprentissage. Ainsi, après l'obtention de la RQTH, nous les accompagnons dans la recherche d'une entreprise susceptible de les employer et veillons au bon déroulement de l'apprentissage.

La mobilité des apprenants - Le programme ERASMUS +

Depuis plusieurs années, le mouvement MFR est engagé dans le programme ERASMUS + qui permet de donner à des stagiaires et apprentis de notre établissement la possibilité de séjourner (en stage) à l'étranger pour renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leur employabilité.

Cette année, 13 élèves et apprentis des classes de terminales et premières ont pu partir 3 semaines à l'étranger (Malte, Malaga et le Mozambique).



Les résultats aux examens et le devenir des anciens élèves

Résultats aux examens - année 2022 :

BAC PRO Technicien Conseil Vente (produits alimentaires et boissons)

14 inscrits / 12 présents / 11 admis → 92 % de réussite

BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires

20 inscrits / 20 présents / 19 admis → 95 % de réussite

BTS

20 inscrits / 6 admis → 30 % de réussite

En ECM (employé commercial en magasin)

80 % de réussite

En VCM (vendeur conseil en magasin)

90 % de réussite

En ADVF : (assistant(e) de vie aux familles)

100 % de réussite

En animateur Gériatrie

100 % de réussite au titre professionnel d'animateur en gériatrie.

Assistant(e) maternel(le) / garde d'enfants :

100 % de réussite

Que sont devenus les anciens élèves de la promo 2019/22 ?

❖ En BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires

19 diplômés, sur l'ensemble des 20 élèves

- **6 sont en formation :**

- formation d'éducatrice spécialisée
- formation d'aide soignante
- formation d'auxiliaire puéricultrice
- 1 en préparation entrée école éducateur spécialisé
- 2 en faculté (histoire/psycho)

- **13 sont entrés dans la vie active :**

- En péri-scolaire
- En EHPAD
- En crèche
- En service civique : 1 dans une MJC, 1 dans une structure accueillant des enfants en situation de handicap
- Préparateur esthétique en voiture
- En commerce
- 1 en recherche d'emploi

❖ En BAC PRO Commerce

11 diplômés sur 12 élèves

- **2 en formation**

- BTS NDRC

- **9 sont entrés dans la vie active**

- 1 employés de commerce
- En intérim (1 dans le déménagement, 2 dans le commerce, 1 en production industrielle,
- 1 dans une radio locale
- 1 en péri-scolaire
- 2 demandeurs d'emplois

L'activité de location de la MFR et le partenariat avec la commune

L'activité de location :

La MFR de Morre met à disposition :

- Une salle de 200 m2 prévue pour l'accueil de 150 personnes
- Une cuisine spacieuse agencée pour la restauration collective
- 26 chambres de 4 lits avec douche et WC
- Des locaux adaptés aux nouvelles technologies couverts par un réseau WIFI
- Des salles de travail et de réunion
- Des salles d'activité

Location en gestion libre

La MFR de Morre peut permettre d'organiser :

- Des stages et des sessions de formation
- Des séminaires
- Des journées d'études
- Des centres de vacances et de loisirs
- Des réunions de famille

Loisirs et détente :

A l'intérieur :

- Salle de jeux
- Salles de réunion
- Salle de sport

A l'extérieur :

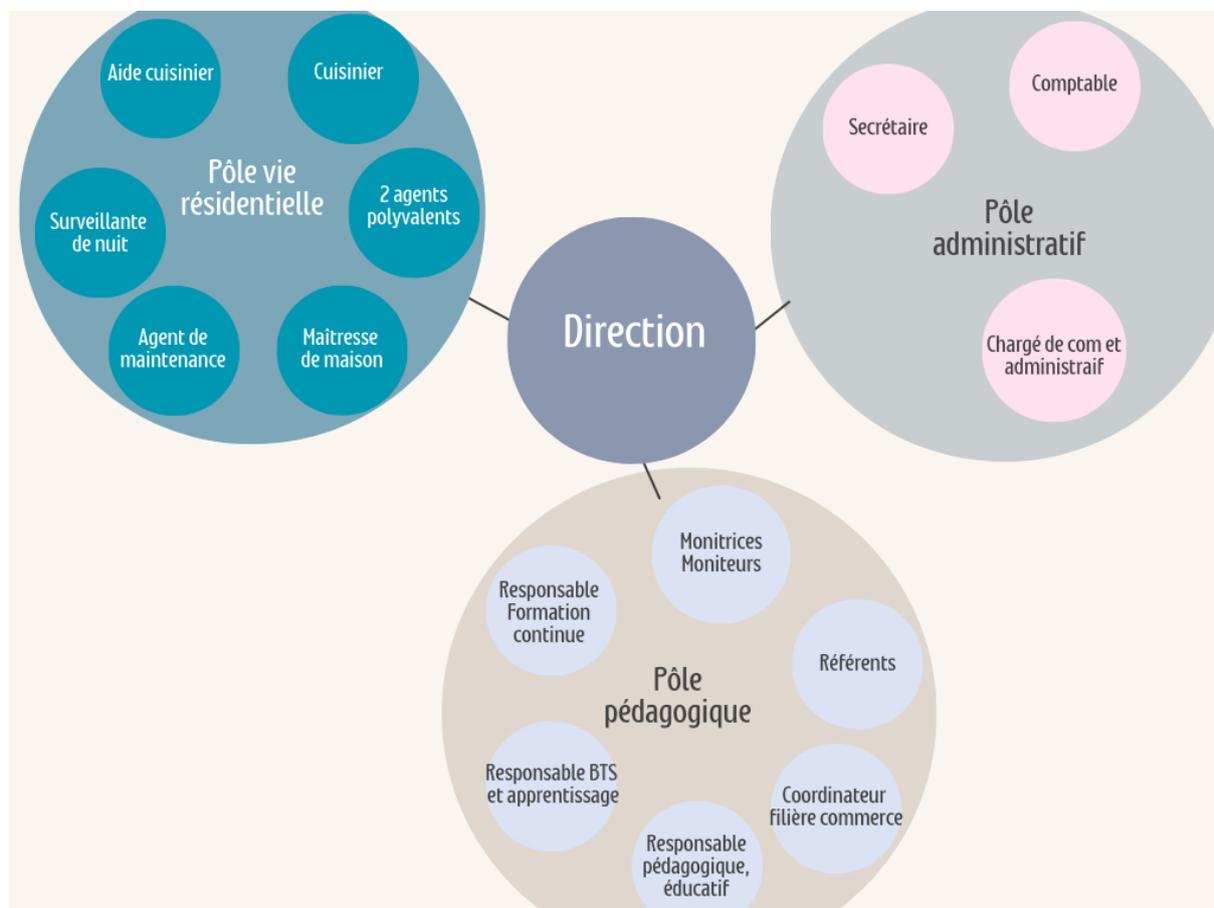
- Plateau sportif (terrain de boules et terrain multisports)
- Parcours Santé

→ En 2022 : les locations en gestion libre et hôtelière ont engendré un chiffre d'affaires d'un montant de 73 710 €.

→ Depuis 17 ans, notre partenariat avec la commune de Morre permet de confectionner les repas des élèves de l'école communale. En 2022, 11 000 repas ont été servis à la cantine scolaire de l'école communale

Les salariés de la Maison Familiale

L'équipe est composée de salariés permanents au nombre de 26 en 2022 représentant 24.5 ETP (directeur, responsables d'équipes, moniteurs, agents administratifs et techniques) et de chargés de cours dont le nombre fluctue en fonction de l'activité de la maison et des besoins.



Les postes des salariés permanents ont été recentrés principalement sur l'activité de formation initiale. Avec la formation continue une grande part de notre activité est donc régulièrement remise en cause chaque année.

Pour ce motif, notre gestion du personnel doit être calibrée en fonction de nos produits sûrs de formation et donc principalement sur la formation initiale.

Nous avons fait le choix de travailler avec des enseignants chargés de cours sur la formation continue qui seront embauchés préalablement au démarrage d'une action mais nous avons dû revenir sur cette décision à la rentrée 2021 avec la perte d'une classe. De ce fait certains moniteurs pour compléter leur poste doivent intervenir à nouveau en formation continue.

❖ **Les mouvements de personnel permanent en 2022 :**

- Départ de Guillaume SALOMON, moniteur, en janvier 2022
- Départ de Laetitia PIRANDA en février 2022, comptable mutualisée de 4 maisons, pour la Fédération Régionale
- Embauche de Simone LAMBERT, agent de service à 70% en remplacement d'Hervé CASSARD (août 2022)
- Embauche de Marta GONZALEZ, monitrice (100%)
- Augmentation du temps de travail de Mohamed Ali Maye administratif apprentissage et chargé de communication (100%)
- Embauche de Lamia KHATTAL, secrétaire-comptable en février 2022, départ en juillet 2022
- Embauche de Barbara TALBOT, comptable et assistante gestionnaire RH (100 %)
- Embauche de Benoît BELLOT, moniteur remplaçant de Nadia GARDIER (100%)
- Départ progressif en retraite de Nicolas CORNU (moniteur à 40 % à compter de septembre 2022)
- Embauche de Cathy SCHULTZ, directrice, en août 2022

❖ **Les parcours de formations des salariés en 2022 :**

Un moniteur a finalisé le parcours « Transition et Responsabilité »

Une monitrice a finalisé son parcours de formation pédagogique

Une monitrice a validé son obtention d'un Master 2 IFAC

Deux moniteurs de la filière vente sont entrés dans le parcours de « formation pédagogique »

Un moniteur est entré dans le parcours « Encadrement et coordination »

La directrice a commencé son parcours « directeur - entrée dans le métier »

Outre ces parcours, notre appartenance au réseau MFR permet à l'ensemble du personnel de bénéficier de formations en lien avec les métiers, les missions et nos valeurs notamment au regard de la mise en place de la réforme du Bac Pro, de notre démarche qualité, par exemple.

Rapport d'orientation

Pour une présentation en 2024, la MFR agira dans la continuité pour stabiliser durablement la maison, nous devons faire face à un monde du travail et de la formation en mouvement dans un contexte économique impactant du fait de l'inflation.

Nous envisageons de :

- ❖ **Finaliser** le projet d'association avec toutes les parties prenantes de l'association
- ❖ **Organiser** plusieurs temps de rencontre et d'échanges avec les familles, les maîtres de stage, les partenaires
- ❖ **Faire vivre** toutes les commissions
- ❖ **Poursuivre** notre démarche qualité (RSO – Qualiopi)

L'élection des membres du Conseil d'Administration

Membres ayant donné leur démission :

- ❖ M. PLANAT Michel

Membres démissionnés par le CA pour absences répétées et non excusées

- ❖ Mme CURIER CHOUCOUTOU Patricia
- ❖ M. CONVERS Cyril

Membres sortants (fin de mandat) :

- ❖ M. FAVRE Sébastien
- ❖ Mme NGUYEN Véronique

Candidats :

- ❖ Mme GUILHEM Sandrine
- ❖ M. FAVRE Sébastien
- ❖ Mme NGUYEN Véronique

Texte des résolutions

L'Assemblée Générale réunie le vendredi 23 juin 2023 dans les locaux de la Maison Familiale Rurale de Morre et délibérant conformément aux statuts de l'Association adopte les résolutions suivantes :

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités, approuve ce rapport.

Résolution n°2 : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'exercice allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, approuve ce rapport faisant apparaître un résultat excédentaire de 91 899 € et un bilan arrêté à la somme de 1 895 715 €.

Résolution n°3 : L'Assemblée Générale, décide d'affecter l'excédent de l'exercice 2022, soit la somme de 91 899 € au compte report à nouveau.

Résolution n°4 : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'exercice 2023, approuve ce budget.